

MARS 2019

RAPPORT DE RECHERCHE

N° 24

Perspectives de population et des ménages
des communes wallonnes à l'horizon 2033

RÉSUMÉ

L'IWEPS a mis à jour les perspectives de population et de ménages au niveau communal, dont la première édition avait été réalisée en 2012. Elles ont cette fois pour horizon 2033 (2018 + 15 ans). Une nouvelle méthodologie a été établie. Il s'agit d'une démarche scientifique qui prend en considération non seulement les spécificités locales des phénomènes de fécondité, de mortalité et de migration, mais aussi l'évolution selon le type de ménage. Ce document présente les principaux résultats sous forme de tableaux et de cartes. Ces perspectives démographiques constituent un outil à la prise de décision

dans de nombreux domaines de la gestion d'une commune (logement, équipement, aménagement du territoire...) et se révèlent être des éléments fondamentaux en termes d'anticipation pour les décideurs. Il convient de rappeler que ces projections démographiques (comme d'ailleurs celles réalisées à l'échelle de pays ou de régions) n'ont pas pour objectif de « prédire », mais plutôt de tracer les grandes tendances futures en fonction de l'évolution des caractéristiques par âge et par sexe de la population, des situations de ménage et des comportements démographiques réellement observés et attendus.

Marc DEBUISSON (IWEPS)
Julien CHARLIER (IWEPS)
Julien JUPRELLE (IWEPS)
Isabelle REGINSTER (IWEPS)

COLOPHON

Auteurs : **Marc Debuissou** (IWEPS)
Julien Charlier (IWEPS)
Julien Juprelle (IWEPS)
Isabelle Reginster (IWEPS)

Edition : **Evelyne Istace** (IWEPS)

Editeur responsable: **Sébastien Brunet** (IWEPS)

Création graphique : **Deligraph**
<http://deligraph.com>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales,
moyennant mention de la source.

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

Fax : 081 46 84 12

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

Table des matières

1.	INTRODUCTION	4
2.	PERSPECTIVES DE POPULATION DES COMMUNES WALLONNES À L’HORIZON 2033	5
3.	AUGMENTATION DU NOMBRE DES ÂÎNÉS DANS LES COMMUNES WALLONNES À L’HORIZON 2033.....	9
4.	PERSPECTIVES DES MÉNAGES DES COMMUNES WALLONNES À L’HORIZON 2033.....	10
5.	MÉTHODOLOGIE DES PERSPECTIVES COMMUNALES DE POPULATION COMMUNALE ET DE MÉNAGES .	13
6.	BIBLIOGRAPHIE.....	16

1 Introduction

Les perspectives de population et de ménages développées ici reposent sur la méthode de projection des comportements observés entre 2013 et 2018, soit sur cinq années et non plus quinze comme lors des exercices précédents. Cette méthode s'articule sur la distribution des individus selon leurs caractéristiques d'âge et de sexe. Elle calcule alors des taux d'évolution entre 2013 et 2018 de ces différentes populations d'âges et de sexe en tenant compte de la mortalité et des migrations spécifiques à chaque commune. Ces taux sont appliqués à la population de 2018 pour obtenir la population estimée de 2023. A la population ainsi projetée, s'ajoutent les naissances calculées sur la base du niveau de fécondité observé dans la commune. Les résultats présentés ci-dessous projettent les tendances observées sur cinq ans en trois bonds successifs de cinq ans (2023-2028-2033). Les naissances, ainsi que chaque groupe d'âge quinquennal de chaque sexe, sont calibrés à chaque bond, au niveau de l'arrondissement, sur les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan de janvier 2019. Pour les ménages, la méthodologie est identique à celle de la projection des populations, les évolutions prises en compte étant ici celles de chaque type de ménage au cours des cinq années d'observation.

2. Perspectives de population des communes wallonnes à l'horizon 2033

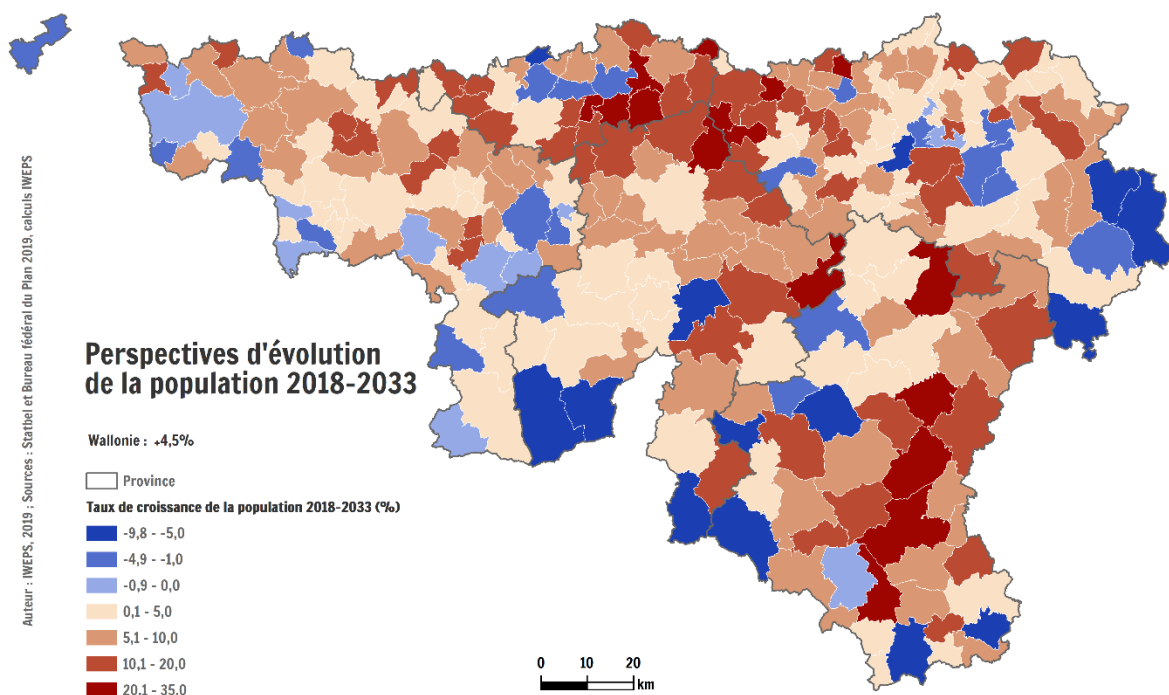
Entre 2018 et 2033, 82,0% des communes wallonnes enregistreront une augmentation du chiffre de leur population. En termes relatifs (taux de croissance), les plus fortes hausses se situent surtout aux limites des zones touchées par la périurbanisation (carte 1). Le terme de périurbanisation peut être défini comme le processus d'étalement de l'urbanisation vers les communes avoisinant les agglomérations. La périurbanisation provoque une extension progressive de l'urbanisation sur le territoire, en créant des quartiers résidentiels de plus en plus éloignés des centres multifonctionnels. Ce processus concerne, avec une ampleur variable, les agglomérations urbaines comme Liège ou Namur. Au sud de la Wallonie, la population des communes de la province de Luxembourg continuera sa croissance liée à la périurbanisation de la métropole luxembourgeoise. Dans le vaste ensemble périurbain de l'agglomération bruxelloise, une série de communes hesbignonnes, correspondant au sud, à l'est et à l'ouest du Brabant wallon jusqu'aux arrondissements de Huy et Waremme, affichent de fortes augmentations. Elles seront rejointes également dans l'aire d'influence de Bruxelles par des communes situées au nord de la province du Hainaut, autour d'Ath.

Par contre, le centre du Brabant wallon devrait connaître un recul de population dû au vieillissement rapide de ces communes (augmentation des populations de plus de 65 ans conjuguée à une diminution des moins de 20 ans) et aux départs dans les tranches d'âges entre 25 et 35 ans. Les autres communes affichant de faibles taux de croissance, voire des taux négatifs, se situent essentiellement dans certaines communes du Hainaut, notamment autour de Charleroi, et à l'est de Liège, ainsi que dans des zones éloignées des grands centres pourvoyeurs d'emplois : notamment le long de la frontière française, au nord de la province de Luxembourg, au sud de la province de Namur et au sud-est de celle de Liège.

La croissance de la population résulte surtout des migrations internes à la Belgique. A l'échelon local, les migrations internes ont un poids démographique sensiblement plus important que les naissances et les décès. De plus, le mouvement migratoire influence le mouvement naturel (soit les naissances moins les décès), puisque les migrations internes concernent en majorité des populations de jeunes adultes en âge d'avoir des enfants. Les prix élevés des logements et des terrains à bâtir contraignent les jeunes ménages à chercher des résidences pour s'installer dans des communes de plus en plus éloignées du pôle d'emploi bruxellois, de Luxembourg-ville ou même de Liège et de Namur.

En chiffres absolus (carte 2), les communes en fort accroissement de la population se retrouvent au nord du sillon Sambre-et-Meuse, là où les communes sont déjà en grande partie densément peuplées. Mais, parmi celles-ci, on retrouve surtout les zones récemment gagnées par la périurbanisation de Bruxelles : nord du Hainaut, est de la province de Liège, est, ouest et sud du Brabant wallon. Des croissances importantes de la population en chiffres absolus se marquent aussi parmi les communes de la périurbanisation de la ville de Luxembourg, à l'est de la province de Luxembourg.

Carte 1 : Taux de croissance de la population (2013 à 2033) estimé par commune pour la Wallonie



Carte 2 : Croissance absolue de la population (2013 à 2033) estimée par commune pour la Wallonie

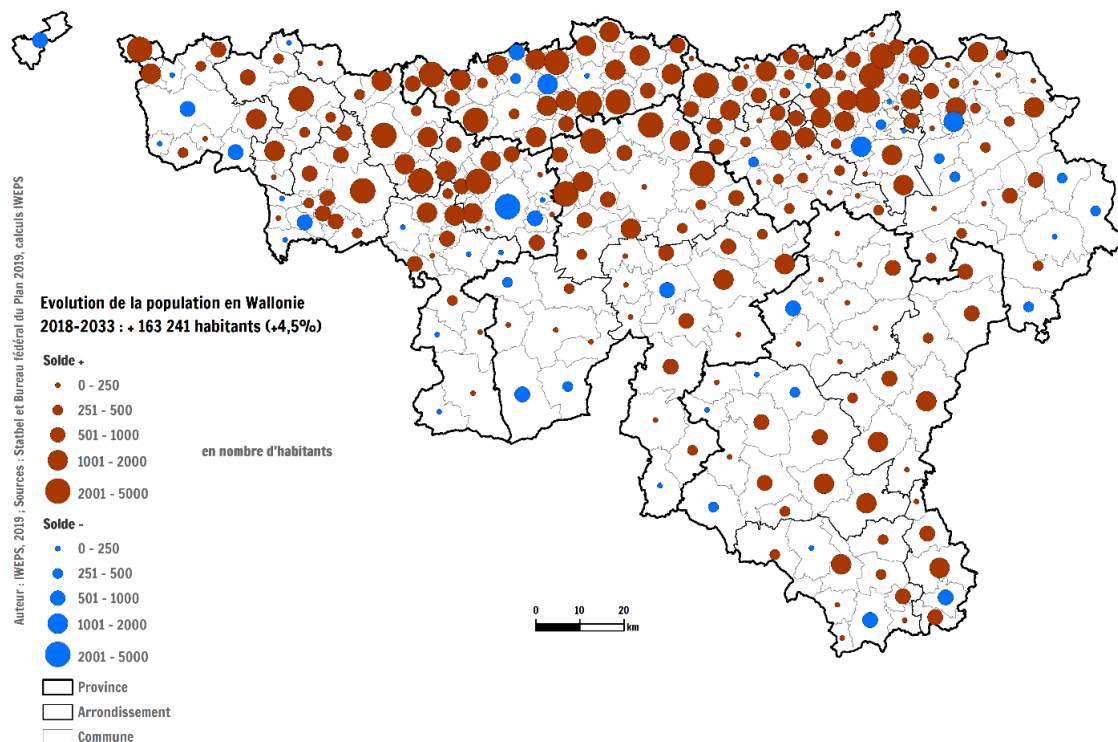


Tableau 1 : Synthèse des résultats par province pour la Wallonie - Perspectives du Bureau fédéral du Plan 2019

	Population estimée en 2033	Taux de croissance de la population 2018-2033 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) de population de 2018 à 2033	Nombre de ménages estimé en 2033	Taux de croissance du nombre de ménages 2018-2033 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) du nombre de ménages de 2018 à 2033
Brabant wallon	433 574	8,1	32 468	183 743	12,5	20 447
Hainaut	1 381 069	2,9	39 424	627 482	7,3	42 483
Liège	1 152 021	4,2	46 695	529 811	7,7	37 855
Luxembourg	299 603	5,8	16 376	135 031	13,2	15 769
Namur	521 351	5,7	28 278	237 779	12,0	25 442
Wallonie	3 787 618	4,5	163 241	1 713 847	9,0	141 997

Source : Bureau fédéral du Plan 2019

Tableau 2 : Synthèse des résultats par arrondissement pour la Wallonie - Perspectives du Bureau fédéral du Plan 2019

	Population estimée en 2033	Taux de croissance de la population 2018-2033 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) de population de 2018 à 2033	Nombre de ménages estimé en 2033	Taux de croissance du nombre de ménages 2018-2033 (en %)	Augmentation (chiffres absolus) du nombre de ménages de 2018 à 2033
Nivelles	433 574	8,1	32 468	183 743	12,5	20 447
Ath	92 024	6,0	5 242	41 622	12,5	4 627
Charleroi	43 6421	1,3	5 720	196 074	4,2	7 936
Mons	266 691	3,1	8 083	125 263	7,8	9 100
Mouscron	78 610	3,0	2 313	35 471	6,4	2 134
Soignies	200 597	5,4	10 263	87 043	9,0	7 222
Thuin	157 095	3,4	5 183	71 916	9,4	6 186
Tournai	149 631	1,8	2 620	70 093	8,1	5 278
Huy	119 881	6,0	6 784	53 537	11,9	5 714
Liège	646 820	3,7	22 867	303 180	5,9	16 990
Verviers	294 525	2,5	7 151	132 944	7,1	8 765
Waremme	90 795	12,2	9 893	40 150	18,9	6 386
Arlon	64 789	4,2	2 587	29 340	10,7	2 826
Bastogne	53 935	11,9	5 752	23 536	19,6	3 856
Marche-en-Famenne	57 212	1,9	1 069	27 098	11,7	2 849
Neufchâteau	67 762	7,5	4 721	30 203	13,9	3 686
Virton	55 905	4,2	2 247	24 856	11,5	2 554
Dinant	116 978	5,8	6 368	54 425	13,6	6 510
Namur	338 875	7,2	22 817	151 786	12,4	16 714
Philippeville	65 498	-1,4	-907	31 567	7,6	2 217

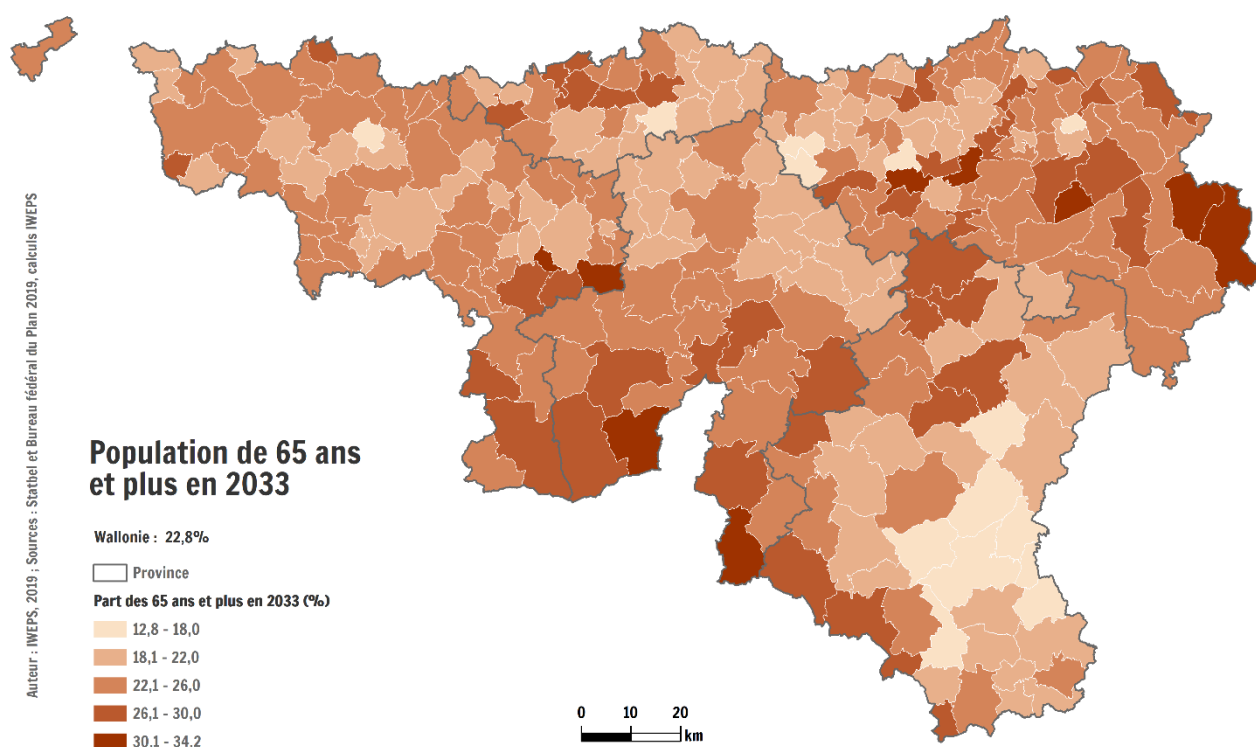
Source : Bureau fédéral du Plan 2019

3. Augmentation du nombre des aînés dans les communes wallonnes à l'horizon 2033

Au niveau wallon, la part des 65 ans et plus devrait représenter 22,8% de la population totale en 2033.

La répartition spatiale de la part des 65 ans et plus en 2033 (carte 3) identifie des groupements de communes où cette part sera plus élevée, soit les zones proches de la frontière française, le nord de la province de Luxembourg et l'est de la province de Liège, qui attirent des retraités à la recherche d'un cadre de vie plus bucolique, mais aussi des communes qui voient leur population plus jeune se diriger vers des régions pourvoyeuses d'emplois. Se détachent également sur la carte les territoires périphériques aux grandes villes qui ont connu les premiers mouvements de la périurbanisation dans les années 1960 (notamment le centre-nord du Brabant wallon, le sud de Liège et de Charleroi). Toutes ces zones présentent déjà un vieillissement important de leur population actuellement.

Carte 3 : Part des 65 ans et plus en 2033 estimée par commune pour la Wallonie



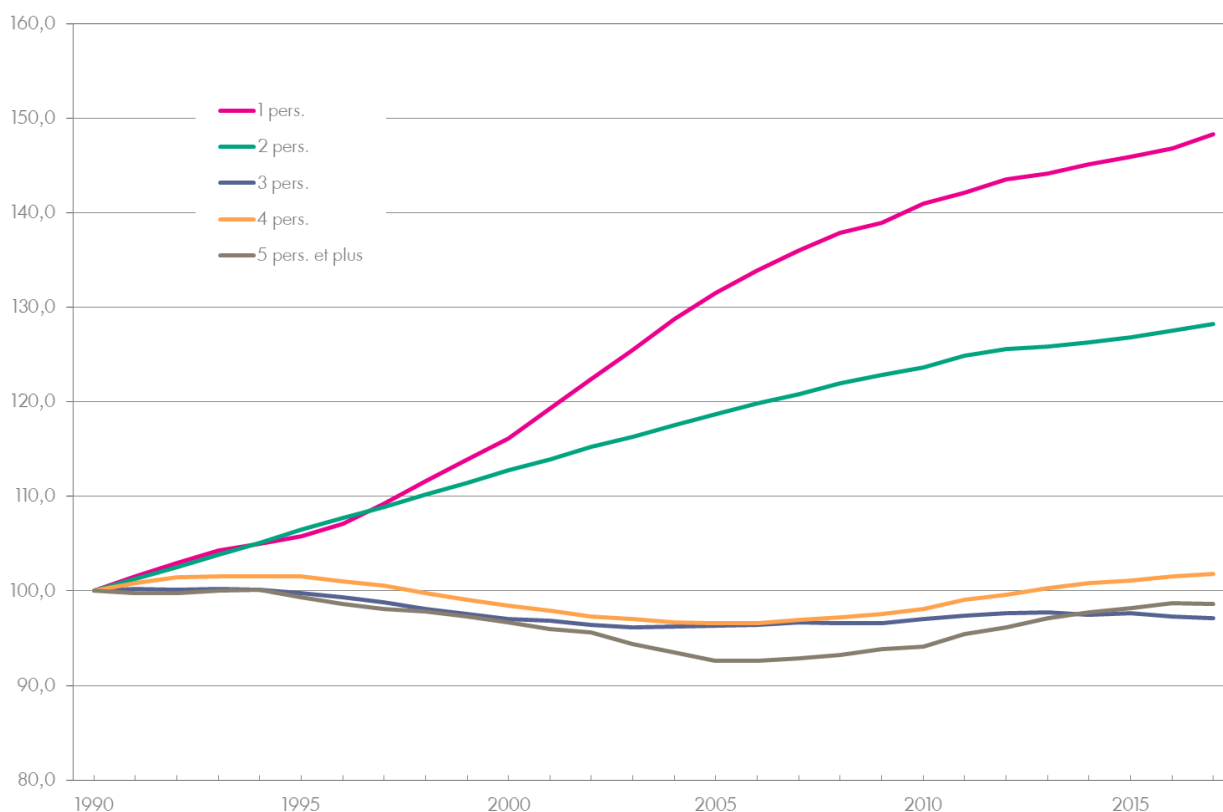
4. Perspectives des ménages des communes wallonnes à l'horizon 2033

Nos perspectives communales ne se limitent pas à fournir un chiffre de population. Elles permettent également de prévoir le nombre de ménages qui devraient être présents dans chaque commune dans les quinze prochaines années (2018 à 2033). Au-delà du nombre de ménages, les résultats des perspectives de ménages permettent également d'estimer la demande future en logements, des données importantes pour l'aménagement du territoire wallon et la gestion de la mobilité qui en découle.

Ces dernières années, la composition des ménages en Wallonie a connu une transformation profonde. Le nombre total de ménages augmente compte tenu du nombre de plus en plus élevé de personnes isolées, mais également de ménages de deux personnes (graphique 1). Ceci aboutit à une diminution de la taille moyenne des ménages privés en Wallonie, qui atteint 2,3 personnes en 2017 (Statbel).

La réduction de la taille des ménages résulte de deux causes majeures. D'une part, le vieillissement de la population favorise la croissance du nombre de ménages de deux personnes, lesquels se transforment en ménage d'isolés, suite au décès de l'un des deux conjoints. D'autre part, de nouvelles formes de ménages - les familles monoparentales ou encore les personnes séparées vivant seules - se sont développées, suite notamment à l'augmentation des divorces et autres séparations.

Graphique 1 : Evolution de la taille des ménages privés en Wallonie (indice 1990 = 100)

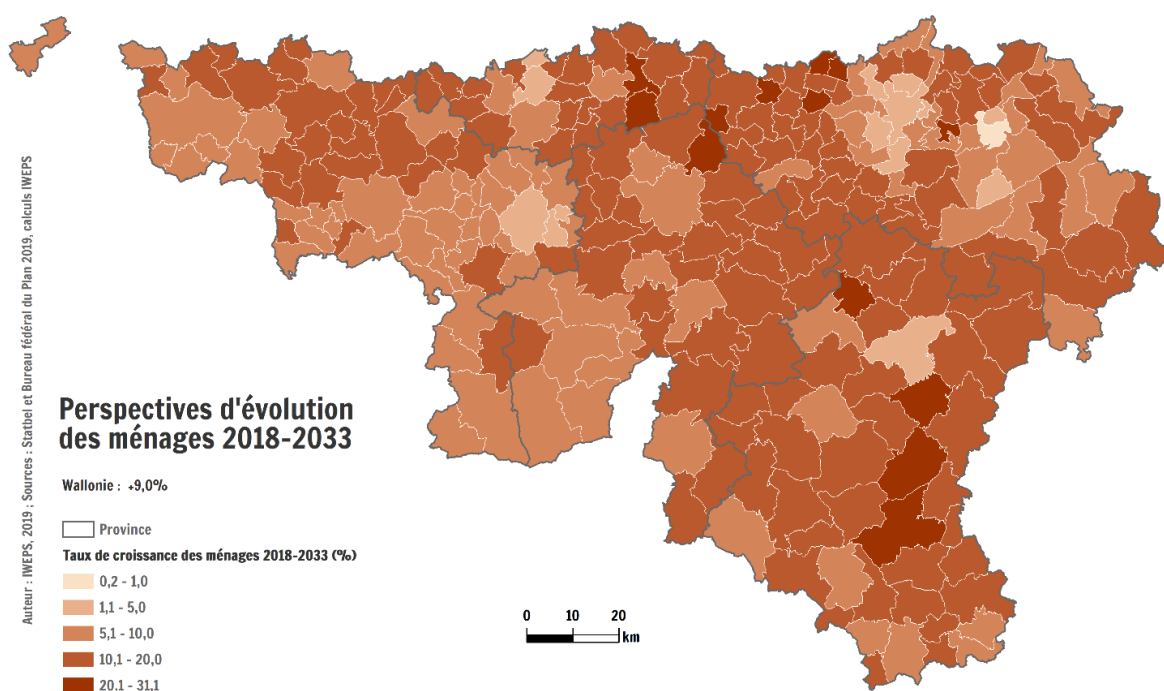


Source : Statbel -- Registre national – Calculs : IWEPS

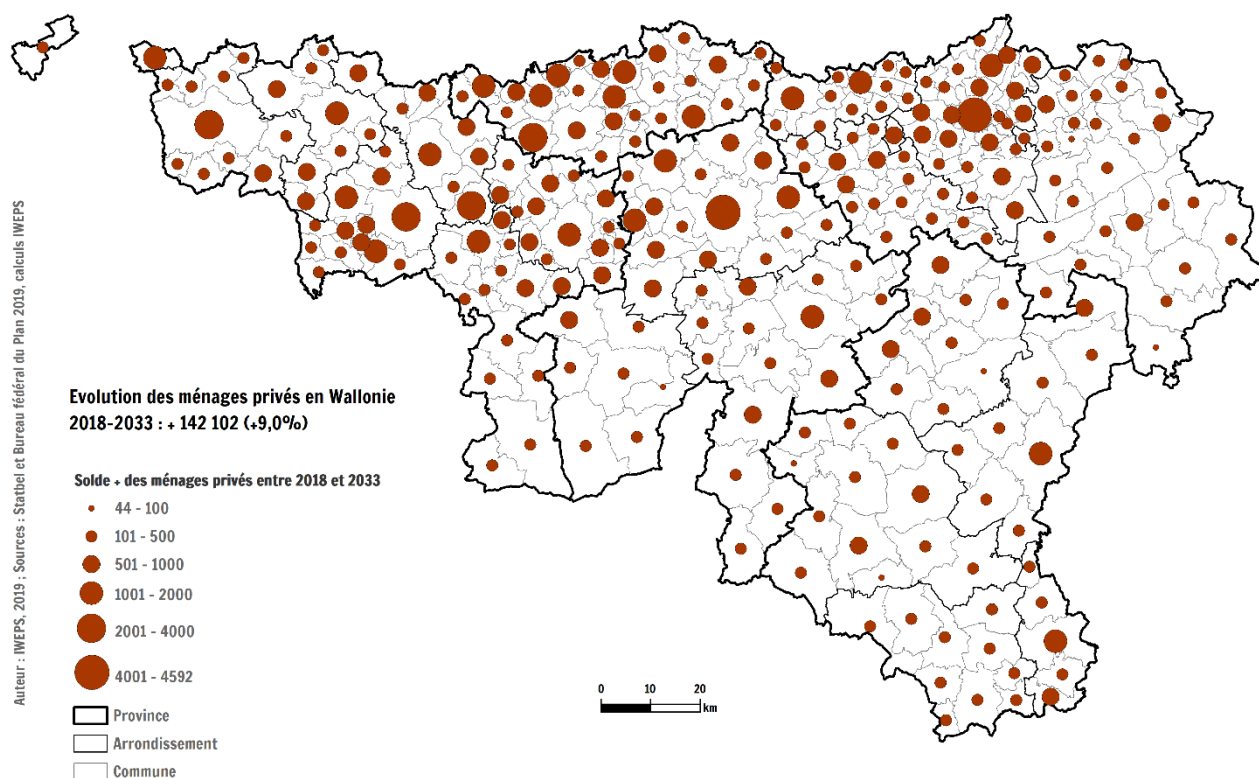
Sans grande surprise, parallèlement à l'évolution future de leur population, les communes wallonnes en croissance verront leur nombre de ménages augmenter entre 2018 et 2033. Mais, par contre, les taux de croissances sont positifs pour toutes les communes (carte 4).

Si une croissance du nombre de ménages de +9,0% est attendue en Wallonie entre 2018 et 2033, les évolutions selon les communes iront de +0,2% à +31,1%. Les croissances les plus importantes s'enregistrent dans des régions qui connaissent les plus fortes croissances relatives de leur population. Les croissances relatives les moins rapides sont observées dans les villes de Verviers et de Charleroi. C'est donc l'ensemble des communes wallonnes qui auront à donc faire place à un nombre accru de nouveaux ménages. Et ceci aura des conséquences sur la demande en logements et nécessitera une adaptation de l'offre en la matière afin de mieux répondre à l'évolution de la taille des ménages. Les résultats présentés aujourd'hui à un niveau communal permettent d'appréhender de nouvelles demandes en logement et devraient nourrir les réflexions pour une gestion future du territoire wallon.

Carte 4 : Taux de croissance des ménages (2013 à 2033) estimé par commune pour la Wallonie



Carte 5 : Croissance absolue du nombre de ménages (2013 à 2033) estimée par commune pour la Wallonie



5. Méthodologie des perspectives communales de population et de ménages

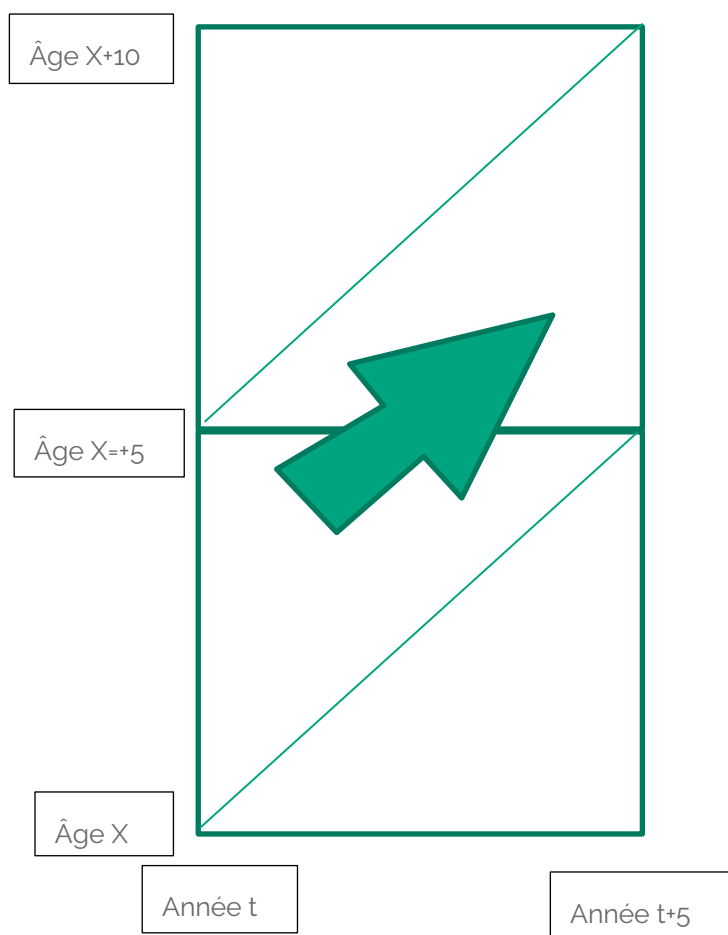
Il convient de rappeler que ces projections démographiques (comme d'ailleurs celles réalisées à l'échelle de pays ou de régions) n'ont pas pour objectif de « prédire », mais plutôt de tracer les grandes tendances futures en fonction de l'évolution des caractéristiques par âge et par sexe de la population, des situations de ménage et des comportements démographiques (fécondité, mortalité et migrations) réellement observés au cours des dernières années. Ces projections communales tendent à répondre à la question suivante : en 2033, quels seront le chiffre de la population et sa répartition par grand groupe d'âge et par taille de ménage **si rien ne change par rapport à ce qui a été observé entre 2013 et 2018 ?** ».

Des politiques communales particulières pourraient en effet être menées afin de favoriser l'attrait des populations ou au contraire les restreindre en vue de rompre avec les tendances observées dans les quinze prochaines années. Cet élément, hors du champ d'une anticipation scientifique quantitative, ne peut être pris en compte dans le modèle. Par exemple : l'ouverture de lotissements, le développement de projets immobiliers résidentiels ou de services à la population (crèche, école...), l'amélioration de la qualité du cadre de vie pourraient inverser les tendances attendues.

Le gain ou la perte de population ne présente de caractère ni positif ni négatif. Une forte croissance de population oblige à une adaptation rapide des infrastructures, alors qu'une stagnation, voire une légère perte de population, permet de s'attaquer à l'amélioration de l'existant. Le but de l'étude est de permettre de voir les zones à forte ou faible croissance, ainsi que les répartitions des populations notamment selon l'âge. Elle ne cherche aucunement à stigmatiser une commune par rapport aux autres. Il est important pour les décideurs régionaux et locaux de décider des politiques à mener en ayant connaissance du devenir de leur population en l'absence de changement.

Dans cette optique d'aide à la décision, il importait de rendre transparents les résultats des projections de population communale en recourant à une méthodologie simple et accessible à tous.

Les perspectives de population et de ménages développées ici reposent sur la méthode de projection des comportements observés entre 2013 et 2018. Cette méthode s'articule sur la distribution des individus selon leurs caractéristiques d'âge et de sexe. Elle calcule alors des probabilités de transition entre 2013 et 2018 de ces différentes populations d'âges et de sexe en tenant compte de la mortalité et des migrations spécifiques à chaque commune. Ces taux sont appliqués à la population de 2018 pour obtenir la population estimée de 2023. A la population ainsi projetée, s'ajoutent les naissances calculées sur la base du niveau de fécondité observé dans la commune. Les résultats présentés ci-dessous projettent les tendances observées sur cinq ans en trois bonds successifs de cinq ans (2023-2028-2033). Les naissances, ainsi que chaque groupe d'âge quinquennal de chaque sexe, sont calibrés à chaque bond, au niveau de l'arrondissement, sur les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan de janvier 2019. Pour les ménages, la méthodologie est identique à celle de la projection des populations, les évolutions prises en compte étant ici celles de chaque type de ménage au cours des cinq années d'observation.



Exemple : Population de l'âge X et de sexe A : on compare donc pour chaque groupe d'âge ce que la population au temps (t) comprise entre les âges exacts (X) et (X+5) à celle qu'elle est devenue suite à la mortalité et aux migrations au temps (t+5), soit la population (X+5) à (X+10) au temps (t+5).

Une fois enregistrés les taux de transition pour chaque groupe d'âge quinquennal et par sexe sur cinq années d'observation, ainsi que celui des naissances, on applique ces taux à la structure de t+5.

Pour chaque arrondissement, le résultat par âge et par sexe des communes est confronté aux perspectives de population du Bureau fédéral du Plan. La différence est redistribuée au *pro rata* du poids de chaque groupe d'âge et de sexe dans chaque commune par rapport à la population de l'arrondissement. Les hypothèses d'évolution des populations des perspectives du Bureau fédéral du Plan sont prises ainsi en compte au niveau de l'arrondissement.

Par cette méthode qui tient compte de la structure d'âge et de sexe, des populations qui, entre les temps (t) et (t+5) continuaient de croître, peuvent dans les projections adopter une tendance décroissante.

Prenons quelques exemples :

Comines-Warneton : entre 2013 et 2018, la population a légèrement crû de 58 personnes. En fait, une augmentation de 135 hommes et une diminution de 77 femmes. Quand on se penche sur la structure par âge, on remarque que seule la population de plus de 65 ans augmente, les moins de 20 ans diminuent de 53 personnes et les 20-64 ans, de -79 personnes. La projection va appliquer des taux de passage à des populations de moins de 65 ans de moins en moins importantes, créant une diminution de population que l'augmentation des plus de 65 ans ne parviendra plus à combler.

De même, les communes de Lasne, Chaumont-Gistoux et Ottignies- Louvain-la-Neuve au cœur du Brabant wallon connaissent également une très légère augmentation de leur population entre 2013 et 2018, mais perdent de la population en dessous de 20 ans et ont de fortes pertes de population entre 25 et 35 ans, ce qui conduit également ces communes vers une diminution de leur population

à comportements inchangés. De plus, concernant la commune d'Ottignies - LLN, malgré une forte progression des 20-24 ans observée en 2018 sur la période 2013-2018 liée à l'Université, les classes d'âges supérieures, les 25-64 ans, enregistrent sur cette même période une diminution de leurs effectifs. La baisse du nombre de jeunes de 0-19 ans en 2018 sur la période de cinq années en est un effet indirect, les femmes en âge d'avoir des enfants diminuant.

La projection des ménages tient compte de l'évolution de chaque type de ménage retenu dans les perspectives de ménages du Bureau fédéral du Plan, à savoir : isolés, couples mariés sans enfant, couples mariés avec enfant(s), couples non mariés sans enfant(s), monoparentaux, autres ménages. Un *trend* similaire à celui du Bureau du Plan a été adopté pour s'ajuster aux données des Perspectives ménages du BFP. En effet, le BFP recourt à une progression logarithmique ou logistique pour respecter l'évolution observée des données depuis 1991 (Vandresse, 2014, p.12). Un recalibrage est effectué, comme pour la population, à chaque bond de cinq ans avec les perspectives de ménages du Bureau fédéral du Plan de janvier 2019.

6. Bibliographie

Bureau fédéral du Plan – Statbel, *Perspectives démographiques 2018-2070. Population et ménages*, janvier 2019, 30 p.

Johan Duyck et Marie Vandresse, *Synthèse de la typologie des ménages*, Bureau fédéral du Plan, Novembre 2014, 8 p.

Marie Vandresse, *Une méthodologie de projection des ménages : le modèle HPROM (Household PROjection Model)*, Bureau fédéral du Plan, Novembre 2014, Working paper 9-14, 25 p.



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2019